

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 34 (1997)  
**Heft:** 1283

**Rubrik:** Impressum

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 21.12.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le miracle à l'ombre de la réunification allemande

**En ces périodes de récession, un pays de 15 millions d'habitants suscite l'attention: la Hollande. L'économie est florissante, la croissance du chômage stoppée, et une politique d'austérité est menée sans qu'elle s'accompagne d'une explosion sociale. Le miracle hollandais est-il exportable?**

**A**LORS QUE LA Suisse improvise des réductions budgétaires, en Hollande les gouvernements successifs mènent une politique de rigueur ininterrompue depuis 1982: blocage des salaires, réductions des dépenses publiques et de la protection sociale pour baisser les impôts et les charges sociales. La présence des libéraux dans la coalition gouvernementale a encore accéléré la tendance vers le désengagement de l'Etat, malgré les socialistes au gouvernement.

Le taux de chômage a été ramené de 11% de la population active en 1983 à 7% en 1996. Malgré une dette supérieure à celle de la Suisse, 79% du PIB, les Pays-Bas connaîtront probablement un déficit budgétaire inférieur à 3% en 1997, conformément aux critères de Maastricht. Alors que le PIB suisse régresse en 1996, celui des Pays-Bas a augmenté de 12% depuis 1990. Quelques explications.

## Les 33 heures

D'un côté, la lutte contre le chômage part d'un postulat beaucoup plus progressiste que celui admis par les mentalités suisses. La séparation entre revenus et activité est mise en application depuis longtemps: 800 000 personnes en Hollande touchent l'assurance invalidité, pour une population active de 6,7 millions et 500 000 chômeurs. En Hollande, être invalide et non chômeur n'a pas la même consonance qu'en Suisse où l'intégration sociale rime forcément avec l'activité professionnelle.

D'autre part, les Néerlandais sont de loin les Européens dont la durée hebdomadaire de travail est la plus basse. 23 heures pour les femmes et 33 heures pour les hommes. Le temps partiel est une pratique largement répandue: 36% des salariés. Ce résultat est le fruit d'une négociation conclue en 1982, au moment où un accord interprofessionnel a été signé en vue d'échanger la modération salariale contre la réduction du temps de tra-

vail. Ce n'est donc pas pour les Hollandais l'abondance de travail qui est le signe d'une situation économique florissante, mais bien l'acceptation de nouveaux choix de société.

## Croissance et stabilité

Comment expliquer qu'une politique d'austérité pratiquée depuis quinze ans n'ait pas miné la population, ralenti la consommation et suscité des vagues de protestations? Et pourtant la part des profits dans la valeur ajoutée des entreprises a augmenté de 30%, celle des richesses distribuées par l'Etat et les régimes sociaux diminué de 16%, les salaires ont stagné, la poste et les télécommunications ont été privatisées, la Sécurité sociale le sera prochainement, les prestations AVS gelées, les remboursements de soins ont diminué.

Il est clair que le recul des prestations et des dépenses publiques est parti d'un niveau très élevé au début des années 80, la chute est donc moins douloureuse. Mais l'explication n'est pas suffisante. Le gouvernement a eu l'intelligence de ne pas imposer des sacrifices à la population dans le seul but de réduire le déficit public. Au contraire, pendant 10 ans, les mesures d'austérité se sont accompagnées d'un déficit public important, de l'ordre de 5% du PIB, avec une dette publique de l'ordre de 80%. De plus, le tissu social ne s'est pas rompu, malgré les tensions fréquentes parce que la négociation entre partenaires sociaux en vue de contractualiser les conditions-cadre de travail a permis de maîtriser la répartition des sacrifices.

Enfin la bonne santé hollandaise s'explique essentiellement par les liens étroits qu'entretient la Hollande avec l'Allemagne. Réussir à inonder l'Europe de ses tomates est en soi un exploit économique pour un pays si pluvieux, mais la Hollande est avant tout un pays industriel puissant; le florin se maintient à un taux de change quasi identique au deutschmark. En réalité,

la Hollande s'est enrichie à l'ombre de la réunification allemande: alors que les coûts unitaires de la main-d'œuvre allemande augmentaient, les néerlandais diminuaient considérablement. Ce dumping social vis à vis de l'Allemagne a permis à la Hollande de profiter tant du surcroît de croissance engendré par la réunification allemande qu'en termes de compétitivité-prix, malgré une monnaie forte et grâce à une austérité conduite d'une main de fer, mais habillée d'un gant de velours. C'est la somme de ces trois facteurs, allée au sens de la négociation pour le partage du travail disponible qui explique le «miracle» hollandais.

Le modèle n'est donc pas complètement exportable, et le miracle serait illusoire et bien fragile s'il devait reposer sur le dumping social. La force de l'Union européenne ne peut exister si les pays qui en font partie exportent leur chômage en terre voisine. *gs*

*Alternatives économiques*, «Pays-Bas: 7% de chômeurs, mais comment font-ils?», décembre 96, n° 143.

## IMPRESSUM

Rédacteur responsable:  
Jean-Daniel Delley (*jd*)

Rédaction:

Claude Pahud (*cp*)

Géraldine Savary (*gs*)

Ont collaboré à ce numéro:

Gérard Escher (*ge*)

André Gavillet (*ag*)

Jacques Guyaz (*gj*)

Pierre Imhof (*pi*)

Yvette Jaggi (*yj*)

Charles-F. Pochon (*cfp*)

Composition et maquette:

Claude Pahud, Françoise Gavillet,

Géraldine Savary

Secrétariat: Murielle Gay-Crosier

Administrateur délégué: Luc Thévenoz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA,  
Renens

Abonnement annuel: 85 francs

Etudiants, apprentis: 60 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

CCP: 10-15527-9